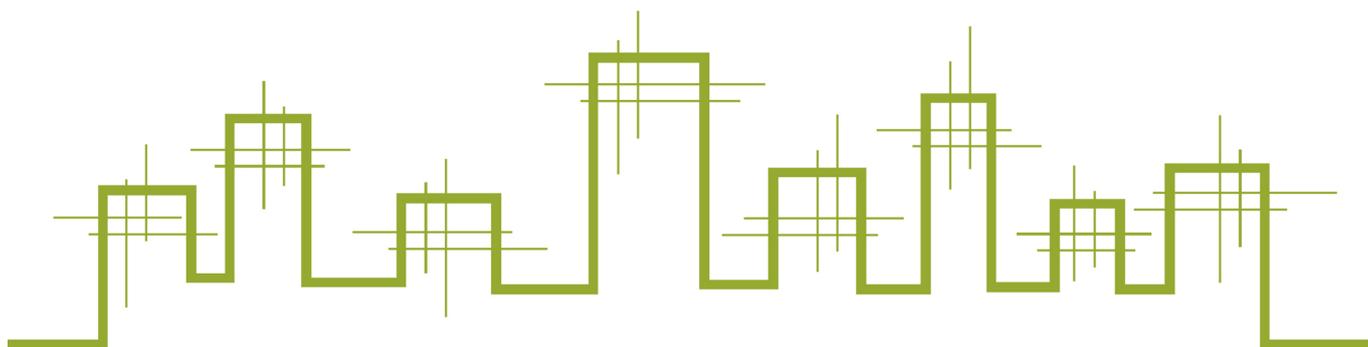




Tél : 01 34 65 70 80
Fax : 01 61 12 91 63
<http://www.expertam.fr>

Détermination de la concentration en plomb dans les poussières



Référence du dossier : 154971-POU-ind2
Adresse du site : 8 Rue Eginhard
75004 PARIS
Crèche collective Charlemagne





SOMMAIRE

Contexte 2
Conclusion 2
Résultat 3
Assurance 4

DEMANDEUR

Raison sociale : Mairie de Paris Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé
Nom : M. Didier MORAND
Adresse : 94-96 Quai de la Rapée - 75012 PARIS

COMMANDE VISITE

Commande : n/c
Date de la commande : n/c
Date de la visite : 08/10/2019
Accompagnateur : aucun

DESCRIPTION

La société EXPERTAM a été sollicitée pour procéder aux mesures du plomb dans les poussières selon les modalités de l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, réalisés en application de l'article L.1334-2 du Code de la Santé Publique. Méthodologie des prélèvements selon la norme NF X46-032.

PRÉLEVEUR

Mikaël LEGOFFE

LABORATOIRE

NANO LABO
Parc Médicis 28 Avenue des Pépinières 94260 FRESNES
administratif@nano-labo.com

CONCLUSION

A la demande de la Mairie de Paris Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé, une visite a été réalisée le 08/10/2019 au 8 Rue Eginhard - 75004 PARIS, 3 prélèvements ont été réalisés.

L'analyse des 3 prélèvements de poussière n'a pas révélé de concentration en plomb supérieure au seuil réglementaire de 1000 µg/m².

Fait à VELIZY, le 14/10/2019

Par Mikaël LEGOFFE
Certification n° 923

Vérfié par Solenn MORVAN
Société Expertam



Méthodologie de prélèvement

Le prélèvement de poussière au sol est effectué par essuyage d'une surface d'un dixième de mètre carré à l'aide d'une lingette humidifiée ne contenant ni détergent ni plomb (suivant l'article 4 de l'arrêté du 12 Mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb, en application de l'article R1334-8 du code de la santé publique). Il est rappelé que les mesures de la concentration en plomb dans les poussières présentes sur le sol doivent être réalisées dans chacun des locaux ayant fait l'objet de travaux. Dans le cadre de la présente mission, les locaux et le nombre de prélèvements ont été définis par le commanditaire.

Méthodologie d'analyse

Le plomb des poussières est dosé après extraction acide et action mécanique (suivant l'article 5 de l'arrêté du 12 Mai 2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb).

Concentration en plomb dans les poussières

Par mesure de précaution, le(s) résultat(s) retenu(s) de la concentration surfacique, exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$ dans le tableau ci-dessous, prennent en compte l'incertitude la plus haute.

Pièce	N° Prélèvement	Support	Résultat analyse ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Résultat		Observation	Remarques
				Pos.	Nég.		
Témoïn	154971/0	-	12 ($\mu\text{g}/\text{L}$)		x	Analyse en laboratoire	
RDC - Salle voitures enfants - Sol	154971/36	Carrelage	<7.5		x	Analyse en laboratoire	
RDC - Cour - Sol	154971/37	Bitume	<7.5		x	Analyse en laboratoire	
R+1 - Terrasse - Rebord	154971/38	Béton	98		x	Analyse en laboratoire	



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

La Mutuelle du Mans Assurances IARD / MMA IARD S.A atteste que

La SARL EXPERTAM
6 RUE DES FRERES CAUDRON
78 140 VELIZY VILLACOUBLAY

est titulaire d'un contrat d'assurance n° 120 146 701, garantissant sa responsabilité civile professionnelle, pour ses activités de :

- Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP, DRIPP, avant travaux, avant démolition)
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante :(Vente, DAPP, DTA, avant travaux, avant démolition, examen visuel).
- Etat des Risques et pollution (ERP)
- Etats Parasitaires (Termites et autres insectes xylophages)
- Etat des installations de Gaz Naturel
- Mesures Loi Carrez, Mesurage Loi Boutin
- DTI Loi SRU
- Conformité des réseaux d'eau usée (assainissement non collectif)
- Détermination des millièmes en vue d'une copropriété
- Conformité des installations d'eau de consommation (plomb dans l'eau)
- Etat relatif à la présence et concentration de légionnelles
- Thermographie infrarouge
- Etat de l'installation intérieure d'électricité.
- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- Test de perméabilité à l'air (Infiltrométrie)

→ Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 3.000.000 euros par sinistre et 3 000 000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Fait à BORDEAUX, le 10 décembre 2018

L'assureur, par délégation, l'Agent Général



DUTREIL | FAUCHER Assurances

Siège social : 7, place des Quinconces CS 31348 - 33080 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 32 08 00 - Fax : 05 56 52 08 09 - dutreilfaucher.assurances@mma.fr

QUINCONCES | BASTIDE | BOUSCAT

SARL au capital de 248 000 € - RCS 325 354 850 - n°Orias : 07010479 - www.orias.fr - Agence Générale MMA

Annexe : PV d'analyse

Dosage du plomb acido-soluble dans les poussières au sol prélevées sur lingette

NF X 46-032, NF EN ISO 11885

Informations client

Nom client	EXPERTAM	A l'attention de	M. LEGOFFE
Adresse client	6 rue des Frères Caudron		
CP	Ville	78140 VELIZY VILLACOUBLAY	Nb d'échantillon
		154971	3
Dossier/ Chantier client	8 rue Eginhard	Date de prélèvement	08/10/2019
	75004 PARIS		

Informations laboratoire

Affaire N°	A1905286	Fresnes, le	11/10/2019
		Date de réception	09/10/2019
		Date de fin d'analyse	10/10/2019
		Nom de l'analyste	N. GANASERAMPILLAI
		Vol. ajout HCL 0,15N	0,025 L

Les données transmises par le client et le résultat de la concentration surfacique exprimée en $\mu\text{g}/\text{m}^2$, identifiés en italique dans le présent rapport, ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac du laboratoire.

RESULTATS

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette μg	Concentration $\mu\text{g}/\text{L}$
Témoin	154971/0	Témoin	-	m^2	20%	< 0,75 \pm -	12,0 \pm 3
Remarque : Résultat inférieur à la limite de quantification de la méthode du laboratoire fixée à 30 $\mu\text{g}/\text{l}$ - conforme							

Ech labo N°	Ech client N°	Description client	Surface essuyée		Incertitude	Masse de plomb sur lingette μg	Concentration Surfacique $\mu\text{g}/\text{m}^2$
E1943128	154971/36	RDC - Salle voitures enfants - Sol - Carrelage	0,1	m^2	20%	< 0,75 \pm -	< 7,5 \pm -
Remarque :							
E1943129	154971/37	RDC - Cour - Sol - Bitume	0,1	m^2	20%	< 0,75 \pm -	< 7,5 \pm -
Remarque :							
E1943130	154971/38	R+1 - Terrasse - Rebord - Béton	0,1	m^2	20%	9 \pm 2	81 \pm 17
Remarque :							

Les échantillons porteurs de l'identification ** ne sont pas couverts par l'accréditation Cofrac
La limite de quantification de la méthode est de 0,75 μg de plomb acido-soluble sur lingette. L'incertitude est de 20%.

Annexe : Schéma

Annexe : Fiche de prélèvements



EXPERTAM
Tél : 01 34 65 70 80
Fax : 01 61 12 91 63
<http://www.expertam.fr>

NANO LABO
Parc Médicis
28 Avenue des Pépinières
94260 FRESNES

VELIZY, le 09/10/2019

DOSSIER EXPERTAM N°154971
PRELEVEUR : Mikaël LEGOFFE
Adresse mail : m.legoffe@expertam.fr

FICHE DE PRÉLÈVEMENT DES ÉCHANTILLONS - PLOMB DANS LES POUSSIÈRES

Date de prélèvement : 08/10/2019
Nombre d'échantillons : 4
Repérage des échantillons : De 154971/0 à 154971/38

Informations complémentaires

Surface du gabarit : 0,1 m² **Périmètre d'intervention :** Parties communes - Crèche collective Charlemagne
N° lot lingette : ACTC-2653/5041036 **Adresse site :** 8 Rue Eginhard - 75004 PARIS

Numéro échantillon	Local	Support
154971/0	Témoin	-
154971/36	RDC - Salle voitures enfants - Sol	Carrelage
154971/37	RDC - Cour - Sol	Bitume
154971/38	R+1 - Terrasse - Rebord	Béton

Annexe : Photos



36 - RDC - Salle voitures enfants - Sol



37 - RDC - Cour - Sol



38 - R+1 - Terrasse - Rebord